

STATS
RAPIDES

Résultats des élections professionnelles pour les comités techniques de proximité dans la fonction publique en 2014

Sur l'ensemble des 3 versants, la CGT arrive en tête dans
13 régions, suivie de la CFDT avec 8 régions.

Février 2015



STATISTIQUES ET
RECHERCHE SUR LA
FONCTION PUBLIQUE

Les élections professionnelles se sont déroulées pour la première fois simultanément dans l'ensemble de la fonction publique, d'État, territoriale et hospitalière ainsi qu'auprès des fonctionnaires de La Poste et Orange entre le 18 novembre et le 4 décembre 2014.

Les résultats nationaux permettant d'établir la représentativité des organisations syndicales au niveau de la fonction publique ont été publiés le 9 décembre 2014. Ils prennent en compte les résultats des comités techniques institués auprès des collectivités territoriales et de ceux institués auprès des établissements publics de la fonction publique hospitalière. Pour la fonction publique de l'État ils agrègent les résultats des comités techniques ministériels (CTM), et des comités techniques de proximité institués auprès de certains établissements publics de l'État dont les personnels n'étaient pas électeurs aux CTM ou institués auprès de certaines autorités spécifiques.

Afin de compléter ces résultats, la présente publication présente les résultats obtenus par les organisations syndicales au niveau régional. Elle reprend les résultats de la fonction publique territoriale et hospitalière précédemment publiés (hormis le Comité consultatif des directeurs d'hôpitaux non régionalisé) et, pour la fonction publique de l'État des comités techniques de proximité créés auprès des administrations centrales, des services déconcentrés, des établissements publics administratifs et de certaines autorités spécifiques.

La différence de périmètre s'explique par des scrutins qui ne peuvent pas être appréciés au niveau local comme les Comités consultatifs nationaux des directeurs d'hôpitaux dans la FPH et en partie par le Comité consultatif ministériel des personnels enseignants et de documentation auprès du ministre chargé de l'agriculture dans la FPE. Dans cette publication manque en outre la remontée des résultats des ambassades, et également des ARS qui n'ont pas voté pour les CT de proximité en 2014.

Les résultats des élections pour les **Comités techniques de proximité** pris en compte dans cette publication concernent 33 000 électeurs de moins avec 5,18 millions électeurs appelés à voter et 2,75 millions de votes soit un taux de participation pour l'ensemble de la fonction publique de 53,0 % et une participation de 52,8 % dans la FPE. Parmi les votants, on dénombre plus de 131 000 suffrages blancs ou nuls d'où 2,61 suffrages valablement exprimés. Les élections au niveau national concernaient 5,2 millions d'électeurs et avaient obtenu un taux de participation de 52,8 % pour les 3 versants et 52,3 % pour la FPE. La participation s'avère donc plus forte pour les instances de proximité. De même, le poids des suffrages blancs et nuls dans les votes est légèrement moindre dans les CT de proximité (4,8 %) que dans les CT nationaux (4,9 %).

La participation est plus importante dans les régions d'outre-mer avec respectivement 60,3 % pour la FPE, 65,0 % pour la FPH et 62,4 % pour la FPT.

Sur le champ métropolitain, dans l'ensemble des trois versants de la fonction publique, les 2 régions ayant la plus forte participation sont la Corse et le Limousin avec 70,4 % et 61,4 %. A l'opposé, Rhône-Alpes et l'Île-de-France ont le moins participé avec moins de 49,0 %.

Figure 1 : Comparaison de la participation électorale aux CT nationaux et de proximité

	Comités techniques de proximité			Comités techniques nationaux		
	inscrits	votants	participation	Inscrits	Votants	participation
FPE ⁽¹⁾	2 226 957	1 176 333	52,8 %	2 255 728	1 179 915	52,3
FPT	1 892 961	1 039 382	54,9 %	1 892 961	1 039 382	54,9
FPH ⁽²⁾	1 059 363	530 629	50,1 %	1 064 268	534 243	50,2
Ensemble FP	5 179 281	2 746 344	53,0 %	5 212 957	2 753 540	52,8

Source : DGAFP, d'après ministères, DGCL et DGOS.

(1) CT de proximité hors 20 Agences régionales de santé représentant environ 1000 inscrits, le CCM de l'enseignement agricole privé soit 5000 inscrits et ambassades pour environ 13000 inscrits.

(2) L'écart entre scrutin national et de proximité provient de CCN des directeurs d'hôpitaux.

Sur le champ métropole, la première place de la Corse en termes de participation se retrouve dans chacun des versants avec 72,9 % à l'État, 64,5 % dans la territoriale et 79,5 % dans l'hospitalière.

La région Languedoc-Roussillon arrive en seconde place dans la FPT et la FPH avec respectivement 64,4 % et 57,8 % mais en dixième position dans la FPE avec 53,6 %. Dans la FPE, la région Limousin arrive en seconde position avec 63,9 %.

Les instances prises en compte pour la fonction publique de l'État étant différentes des instances nationales, les résultats des CT de proximité diffèrent des résultats nationaux également dans la répartition des votes exprimés :

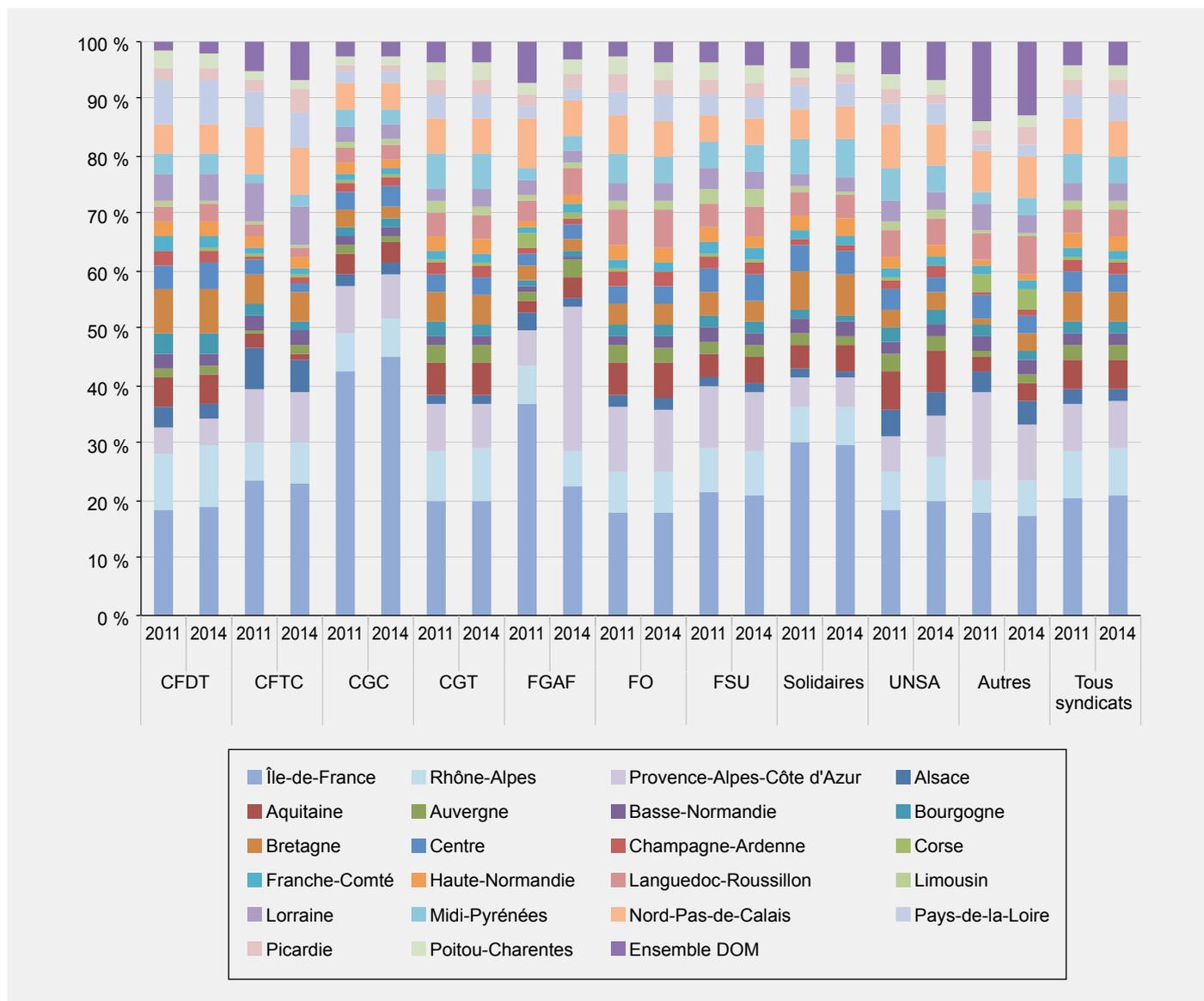
Figure 2 : Comparaison de la répartition des votes entre les CT nationaux et de proximité dans la FPE

(% des suffrages exprimés)	CFDT	CFTC	CGC	CGT	FGAF	FO	FSU	Solidaires	UNSA	Autres
FPE (nationaux)	14,0	3,4	5,5	13,4	2,6	17,0	15,6	9,0	14,8	4,8
FPE proximité ⁽¹⁾	14,0	2,4	5,3	14,0	2,2	18,0	15,9	8,6	14,5	5,1

Source : DGAFP, d'après ministères.

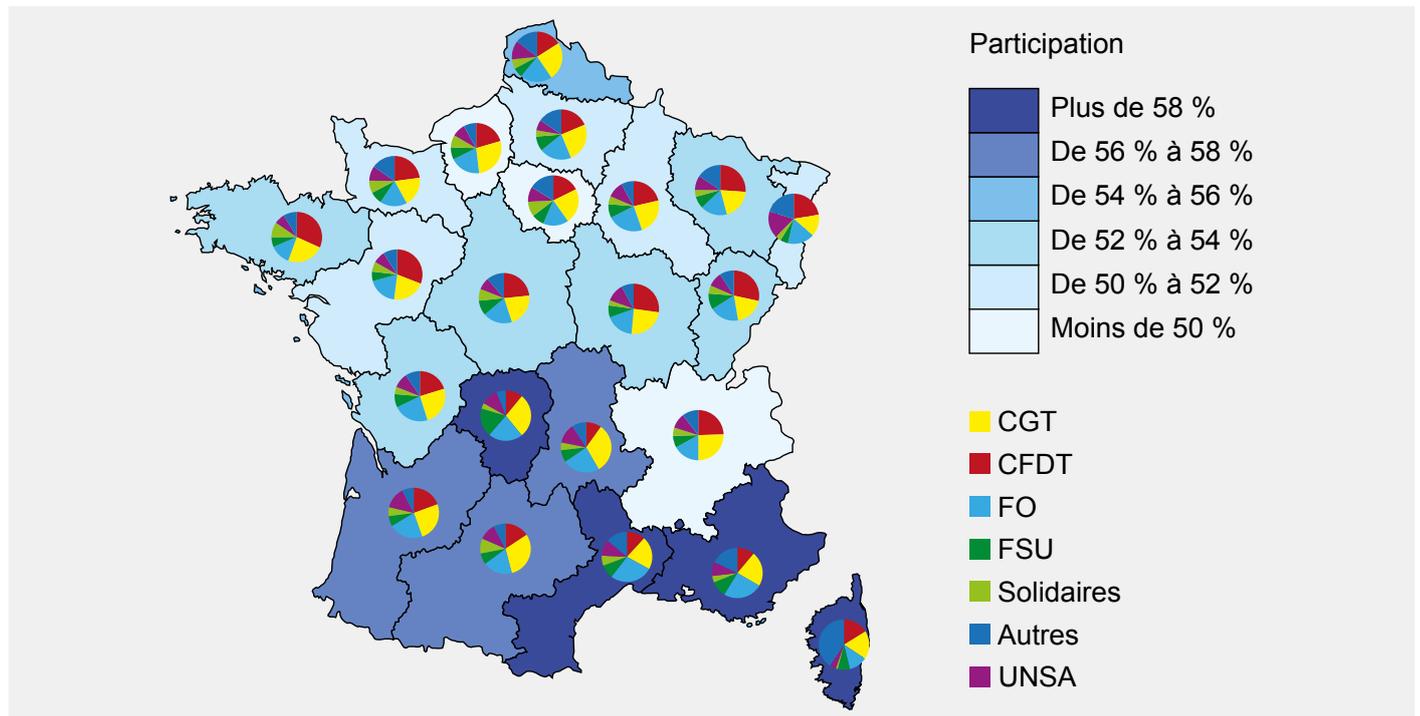
(1) CT de proximité hors 20 Agences régionales de santé représentant environ 1000 inscrits, le CCM de l'enseignement agricole privé soit 5000 inscrits et ambassades pour environ 13000 inscrits.

Figure 3 : Comparaison de la répartition géographique des voix obtenues par les fédérations professionnelles entre 2011 et 2014 dans l'ensemble de la fonction publique



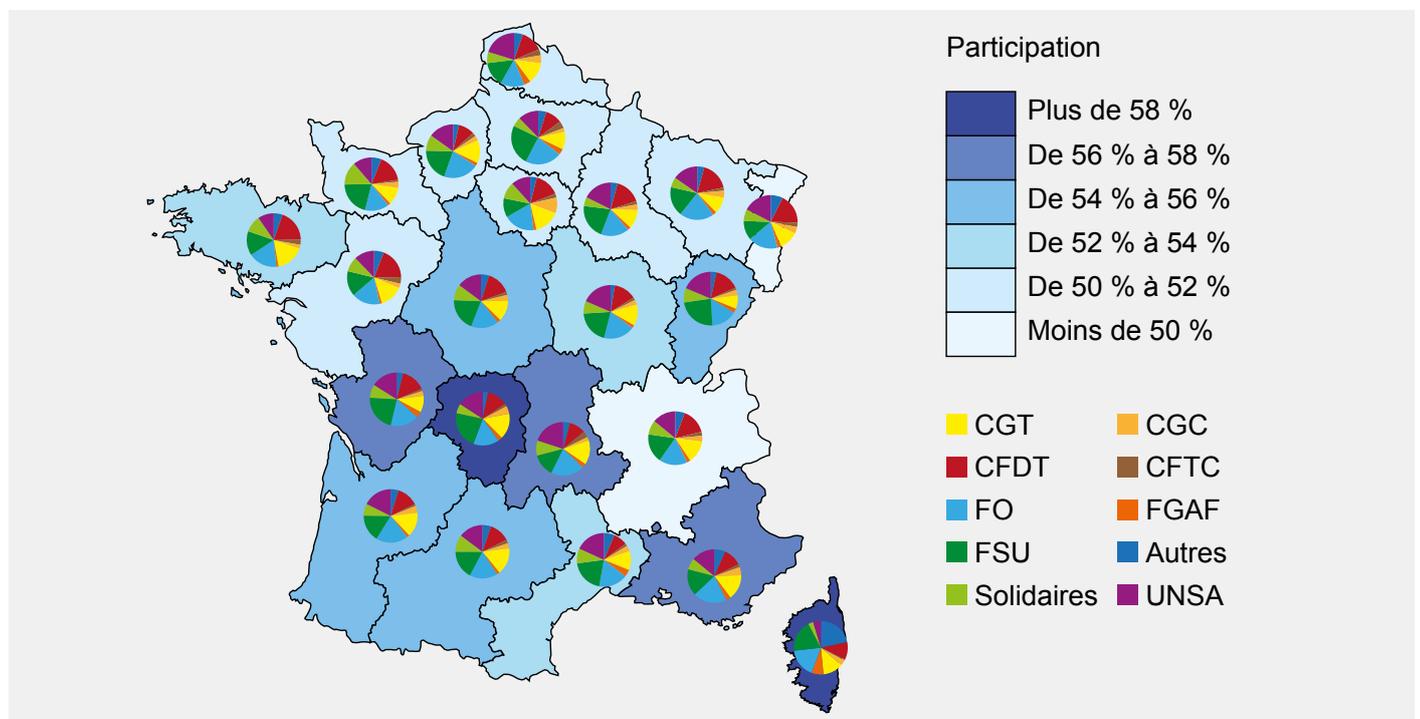
Sur l'ensemble des 3 versants, la CGT arrive en tête dans 13 régions, suivie de la CFDT avec 8 régions.

Figure ④ : Participation et résultats régionaux dans l'ensemble des trois versants de la fonction publique en 2014



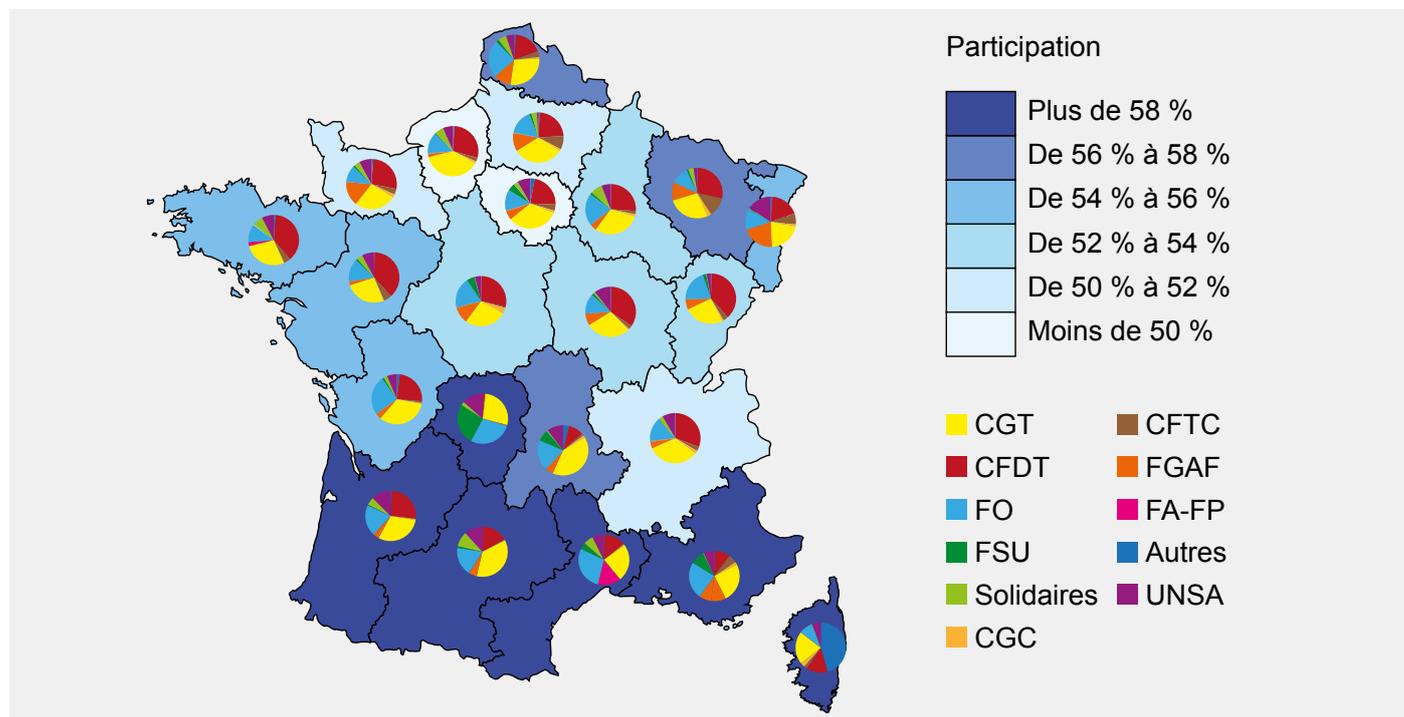
Pour la fonction publique d'État, la FSU arrive en tête dans 11 régions suivie de FO en tête dans 8 régions.

Figure ⑤ : Participation et résultats régionaux dans la fonction publique de l'État en 2014



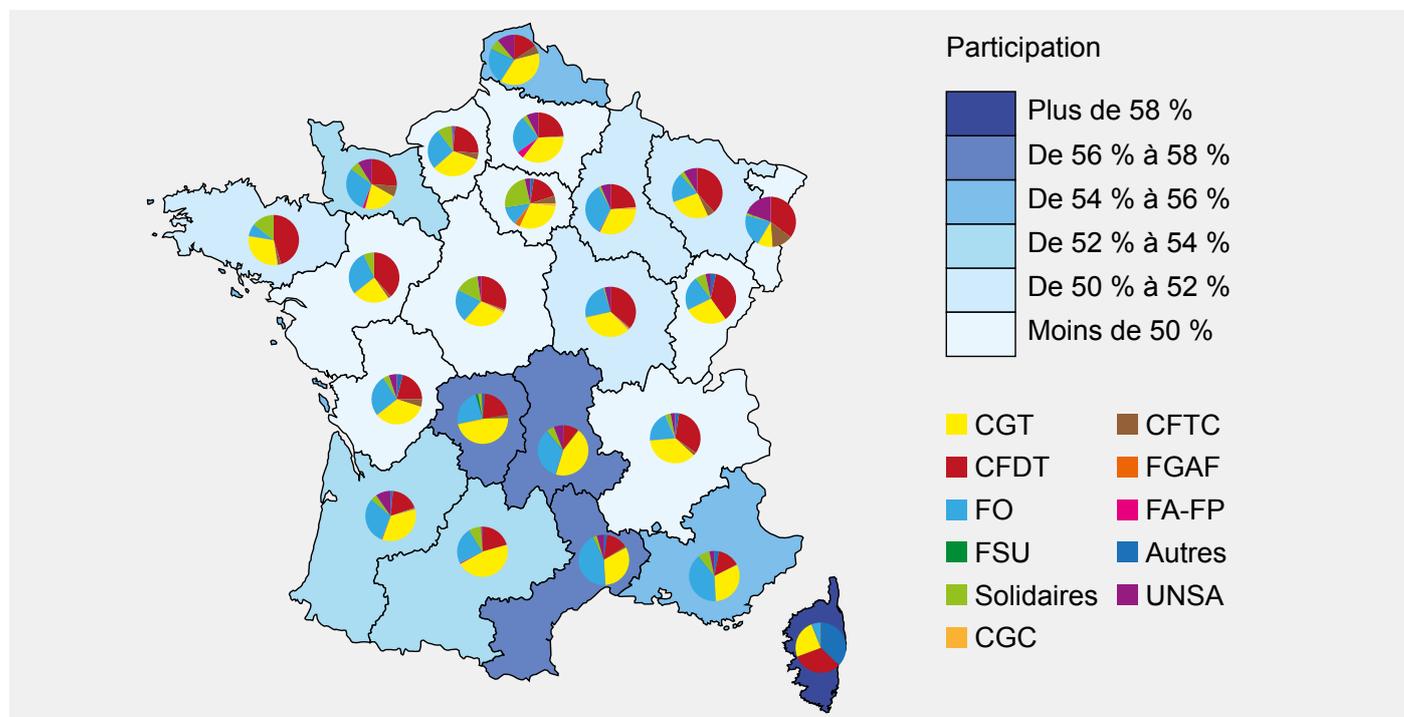
Pour la fonction publique territoriale la CGT arrive en tête dans 14 régions, suivie de la CFDT avec 8 régions.

Figure 6 : Participation et résultats régionaux dans la fonction publique territoriale en 2014



Pour la fonction publique hospitalière, la CGT arrive en tête dans 11 régions, suivie de la CFDT avec 9 régions.

Figure 7 : Participation et résultats régionaux dans la fonction publique hospitalière en 2014



L'ensemble des résultats détaillés sont disponibles en format Excel sur le site internet de la fonction publique : <http://www.fonction-publique.gouv.fr/resultats-des-elections-professionnelles-pour-comites-techniques-dans-la-fonction-publique-2014>

La loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social modifie le fonctionnement des organismes collectifs de représentation syndicale et instaure le Conseil Commun de la fonction publique (CCFP) dans lequel la représentation des organisations de fonctionnaires sera fonction du résultat des élections des représentants du personnel aux comités techniques - et non plus aux commissions administratives paritaires. Il en est de même au sein de chaque Conseil Supérieur de chaque versant de la fonction publique.

Le 4 décembre 2014 (et en pratique entre le 18 novembre et le 4 décembre), les agents ont élu leurs représentants au sein des comités techniques, des commissions administratives paritaires (pour les fonctionnaires), des commissions consultatives paritaires (pour les agents contractuels) et, lorsque la composition de cette instance ne peut reposer sur le résultat des votes aux comités techniques, au sein des comités d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail.

Au total, ce sont près de 22 000 instances qui seront renouvelées à l'issue de ce scrutin historique pour la fonction publique, car ces élections se sont tenues pour la première fois simultanément dans toute la fonction publique.

Les résultats obtenus dans les comités techniques détermineront aussi la composition des instances supérieures de la fonction publique : le Conseil commun de la fonction publique et les Conseils supérieurs de chacun des trois versants (fonction publique de l'État, fonction publique territoriale et fonction publique hospitalière).

Directeur de la publication : Marie-Anne Lévêque
Rédacteur en chef : Adrien Friez
Chargé de publications statistiques : Jose-Antoine Cilleros

ISSN : 2267-6483
Stats Rapides n° 12
Département des études et des statistiques
139, rue de Bercy -75572 Paris Cedex 12

RAPPORT ANNUEL

La collection Rapport Annuel rassemble les rapports publiés par la DGAFP. Le *Rapport annuel sur l'état de la fonction publique* présente, dans la partie « Politiques et pratiques de ressources humaines », les grands axes de gestion des ressources humaines et, dans la partie statistiques « Faits et chiffres », un bilan social de la fonction publique. Cette collection propose également le *Rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique*, dont la première édition est parue en 2014. En sont issues des brochures telles que « Chiffres-clés » et « Tableau de synthèse ».

OUTILS DE LA GRH

Destinée en priorité aux gestionnaires des ressources humaines, cette collection regroupe de nombreux outils d'aide au pilotage utilisés au quotidien par les services RH. Le Répertoire interministériel des métiers de l'État (Rime), le Dictionnaire des compétences, des guides ponctuels, le kit « Démarches, outils et acteurs de la mobilité » à titre d'exemples, en font ainsi partie.

REPÈRES DGAFP

Cette collection regroupe tous les documents, à usage interne ou externe, qui présentent et visent à faire connaître la DGAFP et ses missions.

LES ESSENTIELS

Cette collection - destinée à un large public - rassemble sous forme de fiches ou de livrets pédagogiques, les informations concernant le recrutement, les concours, les carrières, la formation et, au sens large, tous les aspects du parcours professionnel des agents de la fonction publique.

STATISTIQUES ET RECHERCHE SUR LA FP

Cette collection est déclinée en quatre sous-collections, destinées aux décideurs, gestionnaires, statisticiens et chercheurs : « Stats rapides » présente des indicateurs et premiers résultats ; « Point Stat » livre une analyse synthétique des résultats d'enquêtes et d'études statistiques en quelques pages ; « Documents et méthodes » propose des points d'étape sur des travaux de recherche et de méthodologie ; « Études, recherche et débats » présente des analyses approfondies, aussi bien quantitatives que qualitatives.

POLITIQUES D'EMPLOI PUBLIC

Les publications regroupées au sein de cette collection traitent tous les thèmes rattachés à la gestion prévisionnelle des ressources humaines, de la gestion des connaissances à celles des compétences. Elle propose également les protocoles d'accord issus des négociations avec les organisations syndicales représentatives de la fonction publique.